



Circonscription de Bergerac Est

NOTE DE SERVICE
n° 4
2015-2016

ÉVALUATION DES ACQUIS DES ÉLÈVES
ÉVALUATION DE MI-CP

1. Principe de l'évaluation
2. Suivi de cohorte
3. Compétences évaluées
4. Dispositif d'évaluation de mi-CP

Le dispositif d'évaluation présenté dans cette note de service est destiné à doter les équipes pédagogiques d'un outil de mesure **sommative** de l'acquisition des compétences fondamentales.

La réflexion engagée par ailleurs sur le développement de dispositifs d'évaluation **formative** sera poursuivie ; elle répond en effet à la demande institutionnelle de mettre en œuvre une évaluation positive.

1. Principe de l'évaluation

[La note de service N°6-2014-2015 précise le contexte qui a conduit à proposer un protocole d'évaluation de fin de GS aux écoles de la circonscription.](#)

Ce dispositif d'évaluation est complété cette année par l'évaluation de mi-CP.

Suivant le même principe que l'évaluation de fin de GS, l'évaluation de mi-CP pointe **le bagage minimum que doit posséder chaque élève** en français et en mathématiques. Ne prenant en compte que certaines compétences, cette évaluation pourra bien évidemment être complétée par les évaluations habituellement mises en œuvre par les enseignants.

L'analyse des résultats a pour buts :

- de réfléchir en équipe à l'amélioration de la continuité et de la progressivité des enseignements en français et en mathématiques, en régulant les objectifs du projet d'école et/ou du projet de secteur,
- de permettre à l'équipe de convoquer tous les dispositifs d'aides utiles afin que tous les élèves parviennent à acquérir les compétences fondamentales (personnalisation des parcours),
- de prioriser les actions du pôle ressource de circonscription (circulaire n° 2014-107 du 18-8-2014) lors des réunions des groupes de proximité.

2. Le suivi de cohorte

Le suivi des résultats des évaluations de fin de GS et de mi-CP, et l'analyse de leur évolution pour un même groupe d'élèves, donnent des indications utiles à la régulation des actions, tant pour l'équipe pédagogique de l'école que pour l'équipe des enseignants réunis en concertation de secteur. Dans cette visée, le dispositif sera complété l'an prochain par des évaluations de début de CE1, et par les évaluations nationales de début de CE2.

Le protocole mis en place considère les mêmes compétences, dans leur développement progressif et spiralaire, d'année en année.

Pour un pilotage pédagogique efficace, il sera important de distinguer les résultats :

- de la cohorte d'élèves (élèves effectuant leur scolarité entière dans la structure), pour mesurer réellement les effets des actions du projet d'école et du projet de secteur,
- des élèves arrivant dans la structure en cours de scolarité et n'ayant, de ce fait, ni bénéficié jusque-là des actions définies par le projet d'école ou de secteur, ni passé toutes les évaluations du protocole.

3. Compétences évaluées

En français

PARTIE A : LECTURE

1) Identifier des mots

- 1.1. **Je connais le nom des lettres dans les trois principales graphies.**
- 1.2. **Je sais associer trois écritures d'un même mot.**
- 1.3. **Je sais associer un mot et un dessin.**
- 1.4. **Je sais déchiffrer un mot régulier nouveau.**

2) Comprendre un texte

- 2.1. **Je sais identifier les personnages d'une histoire.**
- 2.2. **Je sais identifier les lieux d'une histoire.**
- 2.3. **Je sais mettre en ordre les images séquentielles d'une histoire entendue.**
- 2.4. **Je sais répondre à une consigne.**

PARTIE B : ECRITURE

3. Geste de l'écriture

- 3.1. **Je sais transformer un mot scripte en cursive.**
- 3.2. **Je sais recopier une courte phrase écrite en cursive au tableau.**

4. Production écrite

Je sais produire une phrase à structure répétitive.

PARTIE C : ETUDE DE LA LANGUE

5. Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit

- 5.1. **Je sais associer des mots qui commencent par la même syllabe.**
- 5.2. **Je sais associer des mots qui commencent par le même son.**
- 5.3. **Je sais repérer un son consonne.**
- 5.4. **Je sais écrire des syllabes.**
- 5.5. **Je sais écrire des pseudo-mots.**

6. Mémoriser et se remémorer l'orthographe des mots.

7. Identifier les principaux constituants de l'écrit.

- 7.1. **Je sais compter le nombre de mots d'une phrase.**
- 7.2. **Je sais compter le nombre de phrases d'un texte.**

En mathématiques

1. Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer

- 1.1. Je sais trouver rapidement combien il y a d'éléments dans une collection organisée.
- 1.2. Je sais constituer une collection pour un nombre donné.
- 1.3. Je sais utiliser des nombres pour me repérer.
- 1.4. Je sais placer des nombres sur une file numérique.
- 1.5. Je sais identifier le plus grand des trois nombres.
- 1.6. Je sais identifier le plus petit des trois nombres.
- 1.7. Je sais écrire des nombres du plus petit au plus grand.
- 1.8. Je sais écrire le nombre juste avant et le nombre juste après.

2. Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers

- 2.1. Je sais dire la comptine des nombres.
- 2.2. Je sais lire les nombres écrits en chiffres.
- 2.3. Je sais écrire les nombres dictés en chiffres.

3. Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul

- 3.1. Je sais répondre à des questions « combien » à partir d'une image.
- 3.2. Je sais répondre à des questions « combien » sans image.

4. Calculer avec des nombres entiers

- 4.1. Je connais les associations de nombres qui font 10.
- 4.2. Je connais les premiers doubles.
- 4.3. Je sais calculer en ligne.

4. Le dispositif d'évaluation de mi-CP

Il comprend :

- un protocole de passation en lecture, écriture, étude de la langue
- une fiche de passation individuelle en lecture, écriture, étude de la langue
- deux annexes pour le français : texte et images séquentielles, aides à la compréhension
- un protocole de passation en nombres et calculs
- une fiche de passation individuelle en nombres et calculs
- quatre annexes en mathématiques : matériel nécessaire pour les items 1.1. et 1.2.
- un tableau de saisie des résultats

Tous ces documents sont disponibles sur le site de circonscription à l'adresse : <http://bergest.clic-tic.fr/?p=599>

Pour faciliter le traitement des données, les équipes enverront les tableaux de saisie des résultats, **fichiers renommés au nom de l'école**, à l'attention de l'animateur TICE, à l'adresse mail de la circonscription.

Les tableaux de saisie des résultats seront à envoyer avant le 29 février 2016.

Après traitement, les analyses des résultats de l'école et des résultats du secteur seront retournées aux écoles, pour être étudiées en conseil des maîtres et/ou en concertation de secteur. Un outil de suivi de cohorte sera également mis à disposition.

L'inspecteur de l'Éducation nationale



Gérard MAURICE

Remerciements aux conceptrices des évaluations, Mmes ALAYRAC et DUBREUCQ (CPC), Mme TAVEAU (ESPE) et à M. LEFEBVRE (ATICE) pour la réalisation des outils de saisie des résultats et de traitement des données.

“Bien observés, nos enfants sont pour nous de bons éducateurs.”

Pierre Dehaye

Cette note de service doit être portée à la connaissance de tous les personnels enseignants de l'école, y compris les membres de RASED et les titulaires mobiles. Elle sera insérée sur le site de la circonscription : <http://bergest.clic-tic.fr>